Le Réseau Produit en Bretagne s'engage dans une démarche de responsabilité sociétale et demande donc à chacun de ses membres de renseigner, chaque année, son recueil de bonnes pratiques en matière de RSE, sur l'année écoulée. Ce rapport annuel permet à l'entreprise de resituer ses actions dans le temps pour piloter son action RSE et ainsi identifier les points restant à améliorer. Le recueil de bonnes pratiques le plus récent est affiché sur la page de présentation de l'entreprise, sur le site www.produitenbretagne.bzh

Gouvernance responsable

Engagement explicite de la Direction en faveur de la RSE

Mot du Président du Directoire - Eric Dumont

Notre activité de grossiste alimentaire auprès des professionnels des métiers de bouche sur tout le territoire français, mais aussi en Suisse, en Espagne et au Luxembourg, nous place à la croisée de quatre grands enjeux de notre siècle. Celui de l'alimentation bien sûr, alors que la nécessité de nourrir sainement une population en croissance se heurte à des problématiques de raréfaction des ressources et de perte de biodiversité. Celui des services alimentaires : comment maintenir la qualité des services de proximité tout en réduisant l'impact environnemental des transports et des emballages ? Employeur multi local, nous avons également un double rôle à jouer dans la création d'emplois en région, mais aussi et surtout dans l'accompagnement, la formation et l'épanouissement de nos collaborateurs. Par ailleurs, en tant que partenaire des territoires, nous sommes un acteur essentiel pour le développement harmonieux des territoires et de leurs communautés.

Sur chacun de ces enjeux, nous pouvons apporter une contribution positive et décisive.

Entreprise française à capitaux familiaux ancrée dans les régions, nous bénéficions à la fois d'une vision globale et d'un pouvoir d'action immédiat. Maillon indispensable dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire, nous pouvons mener des actions positives pour l'ensemble des filières produits. Enfin, notre présence auprès de l'ensemble des commerces de bouche nous permet d'avoir un impact fort et pérenne sur les communautés.

Conscients de ces atouts, nous avons initié depuis plusieurs années une politique RSE ambitieuse. Nos engagements pour l'alimentation, les services, l'engagement de nos équipes et le développement des territoires sont profondément ancrés dans notre ADN et nos modes de fonctionnement.

Cette démarche, créatrice de valeur pour l'ensemble de nos parties prenantes, s'intègre ainsi pleinement dans notre mission : « Aider les professionnels des métiers de bouche à toujours mieux nourrir leurs clients ».

Engagé dans une démarche de développement durable depuis 2009, le Groupe Pomona a défini sa politique RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise) en 2018.

Afin de la définir en adéquation avec les attentes des parties prenantes et d'identifier les enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux prioritaires pour le Groupe, le Comité Exécutif a mené en septembre 2017 une première analyse de matérialité basée sur le référentiel ISO 26 000 avec l'aide d'un cabinet spécialisé, Greenflex.

Le référentiel comprend sept questions centrales structurant la démarche RSE des entreprises : la gouvernance de l'organisation, la protection du consommateur, les bonnes pratiques des affaires, l'environnement, les relations et conditions de travail, les droits de l'homme et la contribution au développement local.

Le travail issu de cette réflexion a permis de préciser la vision et les ambitions du Groupe Pomona autour de 4 engagements :

- · Développer et promouvoir l'accès à une alimentation meilleure et responsable
- · Accompagner nos clients avec des services sûrs et écoresponsables
- · Favoriser l'engagement de nos équipes
- · Contribuer à l'activité économique et au développement local des territoires

Notre mission « Aider les professionnels des métiers de bouche à toujours mieux nourrir leurs clients » est le socle de notre démarche RSE. Le « mieux nourrir » est au cœur de notre métier : nos produits, nos services, nos collaborateurs.

Notre démarche est pilotée et animée par un Comité composé de membres du Comité Exécutif et par la Direction Qualité & Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (DQRSE). Cette instance se réunit 3 fois par an pour faire le bilan des projets en cours et futurs.

Notre Pôle RSE est composé d'une Chef de projet, d'une Responsable et d'un Directeur. Il travaille en étroite collaboration avec l'ensemble des équipes du Groupe.

La RSE a été directement intégrée dans notre stratégie POMONA 2025 sous la forme du pilier transverse : « déployer les 4 engagements de notre politique RSE et construire notre trajectoire bas carbone ».

Informations des parties prenantes

Les enquêtes de satisfaction sont réalisées chaque année afin de mesurer la qualité réellement perçue par nos clients.

Les enquêtes sont administrées au téléphone par un prestataire externe afin de garantir l'homogénéité et l'indépendance des résultats. L'entretien est bâti sur une vingtaine de questions clés permettant d'apprécier le niveau de satisfaction tout au long du parcours client – du choix des produits selon les familles en intégrant les notions de qualité, et de prix, en passant par la relation commerciale, la qualité du service logistique, la conformité de la livraison et le traitement des éventuelles réclamations. Le client s'exprime aussi sur ses attentes vis-à-vis de son fournisseur et sur sa perception du Groupe sur le marché des distributeurs. Les enquêtes nous permettent de mieux comprendre et prioriser les besoins et aspirations des clients pour ensuite les partager avec les équipes qualité et marketing.

Plus de 10 000 clients sont enquêtés chaque année sur l'ensemble des réseaux.

Les résultats sont analysés à plusieurs niveaux, par client, par région, par réseau et au niveau du groupe.

Nous exprimons notre performance à travers le Net Promoteur Score* (NPS) qui mesure l'intention des clients de nous recommander à leurs pairs.

Chaque année, nous évaluons l'évolution de nos performances, nous apprécions nos progrès sur des enjeux stratégiques et nous pouvons identifier des pistes nouvelles d'amélioration. Les enquêtes sont un moteur indispensable pour garder à chaque instant la satisfaction de nos clients au cœur de nos préoccupations. Elles permettent de valider notre engagement RSE d'apporter à nos clients un service sûr.

- * Basé sur une échelle de notation de 0 à 10, le NPS permet de classer les répondants en trois catégories :
- les « détracteurs » qui donnent une note entre 0 et 6
- les « neutres » ou les « passifs » qui donnent une note entre 7 et 8
- les « promoteurs » qui donnent une note entre 9 et 10.

Situé entre -100 et +100, le NPS est obtenu en soustrayant le pourcentage de clients « détracteurs » à celui des clients « promoteurs ».

Engagement au sein de Produit en Bretagne (solidarité entre les membres, participation à la vie du Réseau)

Notre partenariat « Produit en Bretagne » :

Depuis 2013, PassionFroid Ouest est membre de l'association « Produit en Bretagne », qui tend à promouvoir le développement territorial durable au service de l'emploi. Ainsi, nous renforçons encore notre démarche d'achats de proximité et notre enracinement au cœur de notre territoire.

Produit en Bretagne c'est :

- · Un projet : le développement territorial durable au service de l'emploi
- · Un métier : la promotion du savoir-faire breton
- · Des valeurs : solidarité, audace, ouverture, respect, convivialité
- · lère marque régionale collective en France, créée en 1993
- · 360 entreprises de tous les métiers : agro-alimentaire, distribution, culture, art de vivre, équipement industriel, services etc.

Engagements en faveur de la diversité / droits des personnes

Sensibilisation / communication

Education et sensibilisation à une alimentation meilleure et responsable

Le Groupe Pomona contribue à éduquer et sensibiliser au goût, à la nutrition, à la nécessité d'adopter un régime alimentaire sain et équilibré et aux modes de production plus vertueux, à travers divers outils de communication (site web, réseaux sociaux, vidéos) portant sur nos engagements RSE et nos gammes de produits responsables.

Dans le cadre de salons professionnels, nous faisons également la promotion d'une alimentation meilleure et responsable. Nous proposons enfin des conseils nutritionnels à nos clients.

Accueil / intégration des personnes en situation de handicap

Nous avons fait de la confiance dans les Hommes l'un de nos principes d'action. Cette confiance s'exprime notamment par le respect de l'ensemble de nos collaborateurs et de leur diversité.

Depuis 2012, le Groupe Pomona est engagé pour l'emploi des personnes en situation de handicap. Notre plan d'action handicap repose sur 3 axes :

- · Maintenir les salariés dans l'emploi et réduire l'inaptitude au maximum,
- · Travailler en partenariat avec les entreprises du secteur adapté et protégé (ESAT/EA),
- · Recruter et former des personnes en situation de handicap.

Nous animons un réseau de 45 référents handicap (dans chacune de nos directions régionales), afin de faire vivre notre plan d'action sur le terrain.

Nous sommes depuis 2015 partenaire national « entreprise engagée » de LADAPT, l'association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées. Nous bénéficions ainsi de son expertise et de son accompagnement sur la sensibilisation et la formation de nos équipes au handicap, sur le recrutement et le maintien dans l'emploi et de l'accès à son réseau d'ESAT. Dans ce cadre, nous soutenons l'opération « Ouverture de Champ », qui vise à sensibiliser le public à travers dix soirées alliant humour, cinéma et handicap. Nous participons également à la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées chaque année au mois de novembre, en réalisant des actions de sensibilisation auprès de nos collaborateurs.

Nous participons régulièrement à l'opération nationale DuoDay.

Et notre Groupe est membre de l'association interentreprises Hangagés, dans le but de partager et de mutualiser les expériences et les bonnes pratiques afin de mieux recruter et intégrer des personnes en situation de handicap.

Parité professionnelle homme / femme

Le Groupe Pomona s'est engagé depuis 2011 dans la mise en œuvre d'actions concrètes en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

L'effectif total se répartit comme suit en 2021-2022 : 73.7% Hommes - 26.3% femmes

Au sein du Groupe, les femmes exercent tous les métiers. Leur part dans l'effectif total et au sein de nos différents métiers et statuts a peu varié par rapport à l'exercice précédent.

Périmètre : Groupe

Un plan d'actions annuel en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes est décliné et déployé au sein du Groupe dans l'ensemble des réseaux. Un accord égalité hommes-femmes est également en vigueur chez Pomona SA. Les objectifs poursuivis par le plan d'actions du Groupe Pomona sont des objectifs d'égalité professionnelle et salariale. Les thèmes traités dans les accords et les plans annuels sont les suivants :

- · Les conditions d'accès à l'emploi, à la formation professionnelle et à la promotion professionnelle
- · Le déroulement de carrières
- · Les conditions de travail et d'emploi et en particulier celles des salariés à temps partiel
- · L'articulation entre la vie professionnelle et la vie personnelle
- · La mixité des emplois
- · Le principe d'égalité de traitement entre salariés à temps plein et à temps partiel assorti d'indicateurs de suivi qui permettent de s'assurer de l'effectivité de ce principe
- Des mesures permettant de supprimer les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes titulaires d'un même poste. Un avenant à l'accord égalité hommes-femmes relatif au droit à la déconnexion a été signé le 26 juillet 2017 pour EpiSaveurs. Une charte sur le droit à la déconnexion est en vigueur chez Pomona SA.

Emploi des jeunes / emploi des séniors

Engagement pour l'emploi des seniors

Les démarches engagées en faveur de l'embauche et du maintien dans l'emploi des seniors ont pour vocation de développer une synergie entre les différentes générations qui coexistent au sein de nos équipes en renforçant le lien intergénérationnel et en valorisant l'ensemble des collaborateurs par la transmission et le partage de leurs compétences et expertises. Les mesures concrètes portent sur :

L'anticipation des évolutions professionnelles par la mise en place d'entretiens réguliers et la possibilité pour les 45 ans et plus d'utiliser leur CPF pour réaliser un bilan de compétences ;

/ L'amélioration des conditions de travail et la prévention des situations de pénibilité par la mise en place d'une priorité de passage sur un poste de jour ou un poste en température positive devenant disponible et l'octroi de jours de repos supplémentaires pour les seniors de 55 ans et plus ;

/ Le développement des compétences et des qualifications grâce à une aide à l'accès des seniors volontaires à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) ;

/ L'aménagement des fins de carrière et de la transition entre activité et retraite par la possibilité pour les 55 ans et plus de réaliser un bilan retraite et de participer à un stage de préparation à la retraite ;

Le développement du tutorat avec notamment des formations spécifiques.

À fin septembre 2022, les salariés âgés de plus de 55 ans représentent 15% de l'effectif total du Groupe.

Recours en sous-traitance à des entreprises ou associations œuvrant dans l'IAE (Insertion par l'Activité Economique)
Le Groupe Pomona a signé en 2017 une convention de partenariat avec l'association Nationale La Table de Cana, il l'a renouvelée en décembre 2020 pour une durée de 5 ans. Elle réunit dix entreprises déployant une mission d'insertion par l'activité économique dans les métiers de bouche (traiteur et restaurateur), ainsi que quatre associations locales de soutien. Premier réseau de traiteurs solidaires en France, elle réalise un chiffre d'affaires de 11 millions d'euros et accompagne environ 270 personnes chaque année, afin que chacune puisse construire son projet personnel et professionnel. Le partenariat porte non seulement sur un soutien financier mais

Le partenariat entre le Groupe Pomona et La Table de Cana a été reconnu par la remise du trophée "Achats responsables et RSE dans les Hauts de Seine" décerné par la préfecture des Hauts de Seine le 8 octobre 2018.

Politique de lutte contre les discriminations

aussi sur un mécénat de compétences et technologique.

Le Groupe Pomona conduit sa démarche de lutte contre les discriminations liées à l'âge, au sexe et au handicap au travers de la mise en œuvre des mesures en faveur de l'emploi des jeunes et des seniors et de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, ainsi que par le déploiement de sa politique en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap.

Depuis 2015, plusieurs opérations de sensibilisation ont été menées auprès de l'ensemble de la population des managers du Groupe : intervention lors de réunions annuelles, intégration du sujet "diversité et lutte contre les discriminations" dans les formations management.

En 2017, un travail sur la gestion du fait religieux dans l'entreprise a été mené avec un groupe de Directeurs de Région. Il a permis d'élaborer le guide "Fait religieux et vie au travail dans le Groupe Pomona". Ce guide, diffusé en 2018 à l'ensemble des managers du Groupe, pose le principe de neutralité en matière d'expression des convictions personnelles d'ordre politique, religieux ou philosophique.

En effet, nous considérons que pour travailler ensemble sereinement à la poursuite d'un objectif commun, les convictions personnelles d'ordre politique, religieux ou philosophique doivent rester dans la sphère privée dont elles relèvent afin d'éviter les confrontations et/ou conflits que leur manifestation pourrait engendrer. Cette neutralité est indispensable pour préserver l'ouverture et la diversité que nous souhaitons dans le Groupe en permettant l'exercice de la liberté d'expression de l'ensemble des collaborateurs dans la limite du bon fonctionnement de l'entreprise et du respect du pluralisme des convictions. Elle crée par ailleurs un cadre de travail favorisant l'épanouissement de la personnalité de chaque collaborateur en le protégeant de tout prosélytisme et de toute pression qui l'empêcheraient de faire ses propres choix, d'exercer son libre arbitre et d'accomplir sa mission dans un environnement serein. Ce principe de neutralité a été également intégré en 2018 dans le Règlement Intérieur du Groupe.

Respect de la vie privée

Equilibre vie privée / vie professionnelle

Notre plan d'actions sur l'égalité professionnelle prévoit un certain nombre de mesures visant à favoriser l'articulation entre la vie professionnelle et la vie personnelle : jours pour enfants malades, interdiction des réunions tardives, aménagement des horaires pour la rentrée de classes, télétravail pour les femmes en état de grossesse, etc.

Nos salariés bénéficient d'accords d'aménagement-réduction du temps de travail, ce qui leur permet d'acquérir des jours de réduction du temps de travail. Nos cadres bénéficient quant à eux de forfaits jours.

Conditions et relations de travail

Qualité de vie au travail

Bien-être au travail / Qualité de vie au travail

Nous privilégions la qualité de vie au travail de nos équipes qui consiste avant toute chose à fournir des équipements et conditions de travail optimales, ainsi que de nombreux services pour simplifier la vie de nos collaborateurs et favoriser leur épanouissement professionnel.

Depuis le 2 novembre 2021, le recours au télétravail se fait à travers une Charte déployée au sein du Groupe, et particulièrement au Siège Social avec deux jours de télétravail par semaine.

A titre d'exemple, PassionFroid Ouest a réalisé plusieurs actions pour améliorer le confort des collaborateurs :

- Mise à disposition de transpalettes électriques, de diable en aluminium et de camions derniers cri pour les équipes transports
- Renouvellement des tenues de travail des équipes logistiques en 2019
- Renouvellement tous les 3 ans du parc de véhicules des conseillers clientèles. Depuis avril 2023 possibilité d'avoir une voiture 5 places.
- Renouvellement des sièges de bureau avec un modèle plus ergonomique en 2019. Chaque poste de travail sédentaire est également équipé d'un double écran ergonomique, d'une souris et d'un clavier ergonomiques.
- Rénovation de la cuisine du restaurant des salariés en 2019
- Installation dans nos nouveaux locaux à Poullaouen en 2022
- Agrandissement de nos locaux de St Jacques de la Lande fin 2022/début 2023
- Projet en cours de rénovation de l'espace de pause de Carquefou et de nos locaux à Benet fin 2022/début 2023
- Projet en cours de construction de nos nouveaux locaux à Vannes

Nous avons un référent harcèlement sur notre site. Cette personne a été formée pour être à l'écoute des personnes qui pourraient être confrontées à cette situation, en leur apportant le soutien nécessaire et en les accompagnants dans leurs démarches.

Santé et sécurité au travail

SST - Santé Sécurité au Travail

Notre ambition est de « préserver la santé au travail de nos collaborateurs et améliorer les conditions de travail ». Nous pilotons nos résultats en matière de sécurité par l'intermédiaire de deux indicateurs : le Taux de Fréquence et le Taux de Gravité.

Afin d'encourager les démarches et de motiver les équipes, 3 objectifs d'effort d'animation seront définis au niveau de chaque succursale TerreAzur et PassionFroid.

Déployé sur les réseaux TerreAzur, PassionFroid, EpiSaveurs depuis 2021, notre outil de suivi, d'analyse et de reporting des accidents de travail ACCILINE+ nous permet de gagner en efficacité et en fiabilité dans les remontées de données mais aussi dans les analyses.

La démarche Sécurité au Travail se déploie avec :

/ Des modules de formation e-learning mis en place en succursales, comme l'Accueil Sécurité au Travail ;

/ Des outils de sensibilisation à l'utilisation du hayon ou des transpalettes électriques mis à disposition des équipes chauffeurs ;

/ A chaque conception d'un nouvel entrepôt, un travail conjoint de la Direction Sécurité et des équipes des pôles Supply Chain et Immobilier pour améliorer l'ergonomie des pickings, respecter la taille des espaces de circulation, mettre en place des filmeuses automatiques, sécuriser les flux de circulation notamment des piétons ;

/ 33 visites sécurité réalisées en 2021-2022 afin de partager les bonnes pratiques et d'aider les succursales à progresser dans leur démarche Sécurité au Travail ;

/ L'évolution des équipements de nos collaborateurs afin d'améliorer les conditions de travail de nos chauffeurs et de sécuriser nos camions de livraison en proposant des feux de recul additionnels, des feux de travail en haut de cadre, la porte vitrée côté passager (réduction des angles morts) ainsi que le rideau électrique en porte arrière ;

/ Le développement pour l'ensemble du Groupe d'une tenue chauffeur harmonisée intégrant des éléments de sécurité validés par les chauffeurs eux-mêmes.

Nous restons concentrés sur nos enjeux en poursuivant notre feuille de route :

/ Réduire l'accidentologie de nos chauffeurs-livreurs ;

/ Développer la culture Prévention des risques et améliorer les conditions de travail ;

/ Surveiller l'application des 7 basiques du management de la sécurité chez TerreAzur, PassionFroid et EpiSaveurs.

Formation des salariés

Politique formation

La richesse et la performance de notre Groupe reposent sur les compétences individuelles de chacun de nos collaborateurs. Stages

de formation, accompagnement au poste de travail, formations en alternance, tutorat... A chaque étape du parcours professionnel, quel que soit le niveau de responsabilité, notre offre de formation permet à chaque collaborateur de monter en compétences et d'acquérir le niveau de professionnalisme dont il a besoin.

Nous disposons également d'un centre de formation au sein de notre siège social qui nous permet d'accueillir nos équipes dans des conditions d'apprentissage optimales.

- · Près de 4000 personnes formées en 2021-2022
- · Près de 3% de notre masse salariale est consacré à la formation

Nos sessions ont été adaptées en format digital : à date, 45% des participants de l'offre de formation nationale ont effectué leur formation à distance. Les bénéfices qui en découlent sont une possibilité de séquencer les formations et de dispenser les programmes de manière plus progressive dans le temps. Cela permet aux apprenants entre 2 séquences à distance de tester des acquis de la formation, en évitant les déplacements. Cette approche permet aussi de mieux intégrer la formation dans l'activité professionnelle des apprenants. Notre effort de formation répond aux besoins liés au développement de nos activités ainsi qu'à la nécessaire évolution des compétences de nos équipes.

Nous organisons des formations diplômantes en alternance. Depuis 2019 en région parisienne, le Groupe Pomona organise avec l'AFTRAL, premier intervenant national sur le marché de la formation en transport, logistique et sécurité, ses propres promotions d'alternants. En 2021-2022, 30 personnes ont obtenu leur titre professionnel de conducteur routier sur porteur pour devenir chauffeur-livreur.

En mai 2022, un partenariat a été conclu pour développer cette pratique dans 7 régions : un dispositif tripartite bâti entre l'AFTRAL, le Groupe STEF et le Groupe Pomona, permet de former des salariés et des personnes recrutées en contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation. Des promotions d'apprenants dédiées aux 2 sociétés (Groupes Pomona et STEF) sont ainsi développées dans 7 écoles de l'AFTRAL (Poitiers, Rennes, Lille, Nancy, Lyon, Fos-sur-Mer, Bordeaux). Les bénéficiaires de la formation obtiennent le titre professionnel de conducteur routier sur porteur de marchandises.

Développement du capital humain / employabilité

Principes fondamentaux et droit au travail

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-4 du Code de commerce, dans le cadre de notre devoir de vigilance, nous avons défini un plan de vigilance du Groupe Pomona.

Les mesures de prévention reposent sur :

1- L'intégration des exigences liées à ces enjeux dans les cahiers des charges, chartes ou contrats. Une clause est notamment intégrée dans nos contrats avec nos fournisseurs et exige notamment le respect des dispositions de l'Organisation Internationale du Travail portant sur l'interdiction d'emploi de la main d'œuvre infantile ou forcée.

2- L'évaluation des critères dans les questionnaires et documents d'audits pour les référencements et le suivi des fournisseurs Chaque année nous rendons compte des mesures de prévention mises en place et de leur efficacité. Au cours des exercices 2017-2018 et 2018-2019, nous n'avons pas rencontré de situation de défaillance de la part de nos fournisseurs sur les enjeux des droits humains et des libertés fondamentales.

Au cours de l'exercice 2018-2019, nous avons développé un outil de cartographie des risques par filière produits (fournisseurs et origines), qui intègre l'évaluation des fournisseurs sensibles sur la base de référentiels de responsabilité sociétale (SMETA, SA 8000, ISO 26000...) et depuis assurons la formation de nos acheteurs à ce dernier.

La largeur de notre panel de fournisseurs et l'évaluation faite des situations de dépendance nous permettent d'anticiper et d'œuvrer en cas de risque sur les droits de l'homme.

Enfin, le Groupe Pomona adhère et respecte les principes formulés par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, la Convention européenne des droits de l'Homme et les principes posés par l'Organisation Internationale du Travail.

Lutte contre le travail précaire sur le territoire

Discrimination et populations vulnérables

Concernant ses propres activités, le Groupe Pomona a structuré sa démarche autour de quatre engagements majeurs :

- 1- Lutte contre la pauvreté et accès à l'alimentation : le Groupe Pomona a noué un partenariat avec la Fédération Française des Banques Alimentaires (FFBA) depuis avril 2014. L'implantation des Banques Alimentaires sur tout le territoire national est très proche de la nôtre et nous permet ainsi de venir en aide à de nombreuses associations. Nous avons défini dans chaque site du Groupe un référent Banques Alimentaires qui est garant des dons et actions de mécénats initiés.
- 2- Intégration et maintien dans l'emploi de personnes en situation de handicap : le Groupe Pomona se mobilise depuis 2012 selon 3 axes :
- · Le maintien dans l'emploi, avec des mesures sur l'adaptation des postes de travail, la reconversion ou encore la gestion des
- · Le partenariat avec les entreprises adaptées et protégées,
- · L'embauche et la formation, par le biais de l'accueil de stagiaires ou alternants en situation de handicap, de partenariats avec des écoles ou organismes spécialisés, d'actions de recrutement directes sur des salons ou des sites emploi dédiés aux travailleurs handicapés.

Cette politique est mise en œuvre sur le terrain à travers un réseau de 45 référents handicap régionaux.

En complément, depuis novembre 2015, le Groupe a développé un partenariat avec LADAPT (Association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées). Il participe aux opérations de communication organisées par LADAPT, dont l'opération de sensibilisation au handicap « Ouverture de Champ », et de l'accès à son réseau d'ESAT. Enfin, le Groupe Pomona est membre de l'association inter-entreprises Hangagés, dans le but de partager et de mutualiser les expériences et les bonnes pratiques afin de mieux recruter et intégrer des personnes en situation de handicap.

3- Mesures prises en faveur de l'insertion des personnes éloignées de l'emploi : Le Groupe Pomona a signé fin 2017 une convention de partenariat avec l'Association Nationale La Table de Cana, réseau de 10 entreprises d'insertion implantées en France ayant une activité économique de traiteur. Le partenariat porte sur un soutien financier mais aussi sur un soutien à l'emploi par la proposition d'offres aux salariés en fin de contrat d'insertion ainsi que par un soutien de compétences. Ainsi le Groupe Pomona a ainsi organisé en

octobre 2018 une formation pour les équipes de La Table de Cana, "optimiser ses appels et ses ventes". Cette formation, conçue spécifiquement pour La Table de Cana par le service formation du Groupe Pomona a réuni dans notre Centre de Formation à Antony une dizaine de personnes venant de région parisienne et de province.

Le partenariat entre le Groupe Pomona et La Table de Cana a été reconnu par la remise du trophée "Achats responsables et RSE dans les Hauts de Seine" décerné par la préfecture des Hauts de Seine le 8 octobre 2018.

4- Politique de lutte contre les discriminations : Le Groupe Pomona conduit sa démarche de lutte contre les discriminations liées à l'âge, au sexe et au handicap au travers de la mise en œuvre des mesures prévues dans les accords "en faveur de l'emploi des jeunes et des seniors" et "Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes" ainsi que par le déploiement de sa politique en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap.

Depuis 2015, plusieurs opérations de sensibilisation ont été menées auprès de l'ensemble de la population des managers du Groupe : intervention lors de réunions annuelles, intégration du sujet "diversité et lutte contre les discriminations" dans les formations management.

En 2017, un travail sur la gestion du fait religieux dans l'entreprise a été mené avec un groupe de Directeurs de Région. Il a permis d'élaborer le guide "Fait religieux et vie au travail dans le Groupe Pomona". Ce guide, diffusé en 2018 à l'ensemble des managers du Groupe, pose le principe de neutralité en matière d'expression des convictions personnelles d'ordre politique, religieux ou philosophique. Il crée par ailleurs un cadre de travail favorisant l'épanouissement de la personnalité de chaque collaborateur en le protégeant de tout prosélytisme et de toute pression qui l'empêcheraient de faire ses propres choix, d'exercer son libre arbitre et d'accomplir sa mission dans un environnement serein. Ce principe de neutralité a été également intégré en 2018 dans le Règlement Intérieur du Groupe.

Par ailleurs, dans le cadre de ses achats responsables, le Groupe Pomona, accompagné par l'AFNOR (Association Française de Normalisation) a démarré en 2018 l'élaboration d'une cotation du risque ajustée par filière produits et par pays pour ses fournisseurs de produits alimentaires. La cotation du risque au regard du devoir de vigilance intègre l'évaluation des quatre domaines : « environnement », « santé et sécurité au travail », « sécurité des aliments » et « droits de l'homme et conditions sociales ». Elle varie selon la catégorie d'achats et le critère géopolitique (pays d'origine du produit).

Information du personnel / entretiens annuels

Politique Mobilité Interne

Grâce à la diversité de nos activités et à la richesse de nos métiers, nous avons pour ambition de donner les moyens à chaque collaborateur de se développer et de s'épanouir professionnellement. Les entretiens annuels de développement et les entretiens professionnels auxquels sont conviés régulièrement nos collaborateurs permettent de faire le point sur leurs besoins de formation, leurs attentes et leurs souhaits d'évolution. Ces derniers sont un moment idéal pour détecter les potentiels évolutifs de nos collaborateurs et identifier les actions d'accompagnement à mettre en place pour les soutenir dans leur parcours. Pour accompagner cette démarche, nous mettons en œuvre une politique de formation proactive et diversifiée.

Accueil / intégration des nouveaux collaborateurs

Chaque nouveau collaborateur participe à un parcours d'intégration dès son premier jour d'arrivée.

Renforcement du parcours d'intégration pour découvrir les métiers des autres équipes.

Répartition du parcours sur 2 mois au lieu du parcours condensée la première semaine pour permettre davantage d'échanges et de prise de recul

Mutualisation des journées d'intégration afin d'avoir des groupes plus conséquent avec des membres d'équipe différente et renforcer les échanges interéquipes au cours de ces journées.

Ajout d'un temps de découverte en préparation de commandes et d'un point renforcé au transport pour tous les salariés, d'une tournée commerciale pour les chauffeurs, d'une tournée chauffeur pour les préparateurs etc.

Préservation de l'environnement

Gestion et optimisation des énergies

Installations photovoltaïques :

Sous l'impulsion de la loi Energie Climat, nous mettons en œuvre un système de production d'énergie renouvelable à base de cellules photovoltaïques dans tous nos nouveaux entrepôts de plus de 1 000 m² d'emprise au sol. La Loi Climat et Résilience réduira le seuil d'assujettissement à 500 m² à compter du 01/07/2023.

Nous avons de plus la volonté d'équiper les sites existants.

Ce système de photovoltaïque est mis en place en autoconsommation sur tous les projets de construction ou d'extension depuis janvier 2020.

Contrat d'achat d'électricité verte :

Le PPA (Power Purchase Agreement) est un contrat direct d'approvisionnement en électricité renouvelable signé entre un producteur et un consommateur final.

Nous avons signé avec notre fournisseur d'énergie un PPA éolien de 13 000 MWh annuel, soit environ 11% de nos consommations annuelles

Ce contrat, qui opérera entre 2024 et 2029, nous permet de :

- diversifier nos sources d'approvisionnement en électricité
- réduire l'impact environnemental de notre activité (645 T éq CO2 évitées par an)

Gestion et optimisation de l'eau

Suivi et gestion de la consommation d'eau

La consommation d'eau effectuée par les succursales du Groupe Pomona dépend des activités, du tonnage réalisé et des infrastructures présentes sur chaque site. Cette consommation peut donc varier sensiblement d'un site à une autre.

Cependant, la compilation de données au niveau du Groupe montre que les consommations sont peu importantes par rapport à celles des entreprises du secteur agro-industriel.

Le Groupe Pomona n'exerçant pas une activité industrielle, la consommation d'eau n'est pas un enjeu majeur pour lui.

Nous standardisons les lavabos équipés de robinets mitigeurs temporisés ou de détecteurs infra-rouges.

Nous construisons des installations pour récupérer les eaux de pluie destinées à laver nos camions, à arroser nos espaces verts ou à alimenter nos réserves en eau nécessaires pour nos systèmes de protection incendie.

Gestion et optimisation des matières premières

Politique anti-gaspillage

Le Groupe Pomona est engagé depuis de nombreuses années contre le gaspillage alimentaire. Nous avons signé le 16 octobre 2013 le Pacte National de lutte contre le gaspillage alimentaire et avons renouvelé cet engagement le 26 juin 2017 en s'inscrivant dans le nouveau Pacte National 2017-2020 et en axant nos actions plus spécifiquement sur la gestion des invendus et les dons alimentaires et sur l'efficacité, l'innovation et les partenariats tout au long de la chaîne.

Nous avons également structuré notre démarche en matière de dons alimentaires en nouant depuis 2014 un partenariat avec la Fédération Française des Banques Alimentaires (FFBA) qui lutte contre la pauvreté et le gaspillage alimentaire. Le partenariat a été renouvelé pour la période du ler octobre 2020 au 30 septembre 2024.

L'implantation des Banques Alimentaires sur tout le territoire national est très proche de la nôtre et nous permet de venir en aide à de nombreuses associations.

Nous avons ainsi défini dans chaque région un référent Banques Alimentaires garant des dons et actions de mécénats initiés. Ainsi, d'Octobre 2021 à Septembre 2022, nous avons donné plus de 960 tonnes de produits aux Banques Alimentaires, permettant ainsi de distribuer l'équivalent de 1 900 000 repas.

Par ailleurs, toujours dans l'optique de limiter le gaspillage alimentaire, nos réseaux proposent des conditionnements de produits adaptés aux usages des différents sites de restauration collective (nombre de services, nombre de couverts, population...). Nous proposons également des produits aux recettes et aux grammages adaptés aux convives, répondant aux exigences nutritionnelles de chacun, permettant de faciliter le portionnage et de favoriser l'envie de manger.

Nous avons participé au groupe de travail sur le label anti-gaspillage prévu dans le cadre de la Loi AGEC (relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire) ; en Mars 2022, notre site PassionFroid Sud-Ouest a été succursale test pour le référentiel du label.

Réduction, tri et recyclage des déchets

Gestion des déchets et du recyclage

Le Groupe Pomona, dans son activité propre, génère peu de déchets. Les cartons et plastiques proviennent majoritairement des fournisseurs alimentaires et correspondent à des suremballages qui ont vocation à protéger les produits pendant les étapes de stockage et transport. Le bois provient principalement des supports (palettes) qui sont endommagés lors des activités logistiques. Les réseaux TerreAzur, PassionFroid et EpiSaveurs ont mis en place un registre des déchets permettant à terme d'identifier la répartition des déchets selon différentes typologies et la répartition des modalités de traitement des déchets selon leur impact environnemental.

Afin de réduire son empreinte environnementale et conformément à la réglementation, le Groupe Pomona a déployé le tri sélectif des déchets dans tous ses établissements. Cette bonne pratique permet une meilleure orientation des déchets vers des filières de réemploi, recyclage ou simple valorisation.

Sur les 9000 tonnes de déchets produits sur l'année 2021-2022, 54% ont été recyclées ou réutilisées et 33% valorisées. Par ailleurs, le Groupe Pomona est engagé depuis de nombreuses années contre le gaspillage alimentaire, au travers notamment d'un partenariat avec la Fédération Française des Banques Alimentaire pour laquelle nous faisons des dons de produits alimentaires. Ainsi, d'Octobre 2021 à Septembre 2022, nous avons donné 966 tonnes de produits, équivalent à près de 1,9 million de repas distribués.

Prévention de la pollution (eaux usées, gaz à effet de serre...)

BILAN CARBONE / BILAN DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Le Bilan Carbone est une méthode mise au point par l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) pour comptabiliser les émissions de gaz à effet de serre (GES) d'une entreprise, d'un produit ou d'un individu. Il est utilisé pour réaliser le Bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) rendu obligatoire pour un certain nombre d'entreprises. Ce bilan permet l'évaluation des émissions directes et indirectes induites par une activité (on parle de scopes 1, 2 et 3), ainsi que la mise en place d'un plan de réduction de ces dernières.

- Scope 1 émissions directes résultant de la combustion d'énergies fossiles et émissions fugitives
- Scope 2 émissions indirectes liées à la consommation d'électricité
- Scope 3 émissions externes à l'entreprise : amont fournisseurs (production / emballage / transport des produits), aval clients (usage de nos produits et leur fin de vie), déplacements des collaborateurs, déchets...

Conformément à la réglementation, nous réalisons notre BEGES, à date sur le périmètre Pomona SA et EpiSaveurs et sur les scopes l et 2, qui intègrent les émissions liées à nos consommations de carburants, consommations électriques et gestion des fuites de gaz frigorigènes. Le 1er BEGES a porté sur l'année civile 2011 qui sert de référence, le 2nd sur l'exercice 2014-2015 et le 3ème sur 2018-2019 qui est disponible sur la plate-forme de l'ADEME.

Des audits énergétiques ont également été réalisés.

Sur ces scopes 1 et 2, la principale source d'émissions de GES est la consommation de carburants, devant les fuites de gaz

frigorigènes et la consommation d'électricité. Entre 2011 et 2019, nos émissions ont baissé de 18%, quand nos volumes de vente ont augmenté de 14% (soit une réduction de 28% à la tonne vendue). Cette réduction est liée à l'amélioration de nos techniques de réfrigération et à la réduction de nos consommations électriques. Avec le développement de notre activité, nos consommations de carburants ont augmenté de 8%, hausse qui reste néanmoins inférieure à l'augmentation du tonnage livré, ce qui doit encourager la poursuite de nos actions d'optimisation logistique.

Les différents BEGES et audits énergétiques ont permis de mettre en œuvre des solutions innovantes et durables pour limiter notre impact environnemental dans la conception et l'exploitation de nos sites mais également dans l'optimisation de nos flux de transport, qu'il s'agisse de nos approvisionnements ou de nos tournées de livraisons.

Un indicateur de performance environnementale (g de CO2 / kg livré) est tenu à jour par la Direction Qualité et RSE et permet de délivrer à nos clients l'empreinte carbone de nos livraisons chez eux.

En ce qui concerne le scope 3 :

Le Groupe travaille activement sur la réduction de ses déchets en déployant les bonnes pratiques de gestion des déchets : suivi et reporting des quantités de déchets, tri et choix de filières adaptées, et en menant une politique active de lutte contre le gaspillage alimentaire. Ces différentes actions sont coordonnées au niveau du Groupe et déployées et suivies sur chaque site par les Responsables Qualité Sécurité Environnement régionaux.

La prise en compte des impacts des produits commercialisés et l'implication de nos fournisseurs dans une démarche de réduction sont essentielles : sur la globalité des 3 scopes, les émissions liées aux produits représentent une part majoritaire. Le développement de filières produits responsables fait donc partie des priorités du Groupe Pomona :

- Intégration dans les chartes fournisseurs d'exigences sur le respect et la préservation de l'environnement via la mise en place de bonnes pratiques environnementales en matière d'agriculture ou d'élevage, de préservation des ressources marines et de fabrication des produits (compositions, emballages...)
- Objectif de croissance de Q/P de nos ventes en produits issus de démarches plus durables
- Développement de solutions en produits végétariens pour accompagner la diversification des menus
- Travail de cahiers des charges spécifiques (pâturage, Bleu-Blanc-Cœur...).

Prévention et protection contre les atteintes à l'environnement naturel et à la biodiversité

L'agriculture biologique (environnement)

Etant convaincu qu'un retour à des pratiques plus respectueuses de l'environnement est possible, le Groupe Pomona encourage les filières obéissant aux exigences de l'agriculture biologique ainsi que la conversion à ces pratiques.

Ainsi, le Groupe Pomona, à travers ses réseaux TerreAzur, PassionFroid et EpiSaveurs, Délice & Création, Saveurs d'Antoine et Relais d'Or, est certifié par un organisme accrédité pour la distribution de produits "Agriculture biologique".

Nos volumes ont progressé de 46% entre les deux derniers exercices, plus de 2,7% de nos tonnages vendus sont certifiés. Nous projetons de doubler notre part de Bio d'ici 2030.

Lorsque les filières le permettent, nous faisons le choix du Bio français. Chez PassionFroid par exemple, plus de 3 produits sur 4 ont une matière première origine France.

Nos processus de maîtrise du cahier des charges bio sont définis dans toutes les régions et régulièrement audités par Bureau Veritas. Nos acheteurs s'assurent de la conformité des fournisseurs en exigeant leurs certificats avant le premier achat. A réception, nos agréeurs contrôlent les produits reçus et s'assurent de leur conformité.

En parallèle, nous avons mis en place un système de traçabilité sur ces produits via des tests de traçabilité interne et de « comptabilité matière ». Ce processus très rigoureux nous permet de vendre des produits certifiés agriculture biologique en toute sécurité.

Enfin, TerreAzur et PassionFroid s'engagent également dans la conversion des pratiques en agriculture biologique en nouant des partenariats avec des fournisseurs, afin de les soutenir dans leur phase de conversion et de sécuriser leurs volumes d'approvisionnement sur cette filière.

L'agro-écologie

Le Groupe Pomona s'engage pour une alimentation vertueuse en termes d'amélioration des pratiques culturales et donc plus respectueuse des filières dont elle est issue.

Ainsi, nous distribuons des produits issus de l'agro-écologie, afin d'encourager les pratiques agricoles visant à réduire l'impact environnemental et préserver les ressources naturelles.

Prônant une agriculture qui intègre et développe la biodiversité dans la conduite de l'exploitation, qui limite au maximum les intrants et tient compte de la ressource en eau, la Haute Valeur Environnementale représente une démarche d'avenir que nous entendons porter de manière dynamique dans le cadre de notre politique RSE. Notre adhésion à l'Association Nationale pour le développement de la certification Haute Valeur Environnementale depuis le Salon de l'Agriculture 2020 en témoigne.

Notre marque Bon&Engagé porte les filières de certification niveau 2 (CE2) et HVE :

- Chez PassionFroid, ce sont des références Bon&Engagé de légumes surgelés et de viande de porc qui sont certifiées CE2. Deux références de charcuterie viendront compléter la gamme courant 2023.

Nous sélectionnons également ces filières sous les marques de nos fournisseurs, en complément de nos marques propres. PassionFroid a une gamme déjà étoffée, 12 000 tonnes (x4) de légumes, viandes, œufs, yaourts, desserts et purée CE2 ont été commercialisées sur l'exercice. La HVE se développe dans le réseau avec près de 12 tonnes (x40) commercialisées en viandes de bœuf et yaourts.

Les niveaux du dispositif de certification environnementale :

Lorsque nos approvisionnements doivent s'étendre hors de France, nous veillons également à promouvoir des filières durables. En couvrant un nombre important de points de contrôle de la certification environnementale niveau 2, le référentiel GLOBALG.A.P. est synonyme de bonnes pratiques culturales. Par ses montées de version régulières, il impulse une dynamique positive et donc une démarche de progrès permanente, notion très importante à nos yeux. Reconnu internationalement, il est également une référence en matière de sécurité sanitaire des aliments, de traçabilité et sur des points de contrôle santé et sécurité des travailleurs. Lorsque certaines filières se réfèrent à d'autres démarches, nous analysons leur contenu et évaluons leur légitimité et leur pertinence

par rapport à nos attentes et celles de nos clients.

Tous nos fruits et légumes d'import sous marque Bon&Engagé proviennent d'exploitations GLOBALG.A.P. ou VEGAPLAN (agrumes, ananas, pomme de terre...).

Ecoconstruction et éco-rénovation des bâtiments

Performance énergétique des installations frigorifiques LES ENTREPÔTS SONT RESPONSABLES DE 20% DE NOS ÉMISSIONS DE CO2

Des audits énergétiques permettent d'identifier des potentiels d'économies grâce à la mise en œuvre de solutions définies dans le "Guide des Bonnes pratiques Énergétiques Pomona".

Remplacement des installations et des gaz frigorigènes :

Un certain nombre de nos installations frigorifiques fonctionnent encore avec un gaz (« R404A ») dont les fuites contribuent à notre empreinte « carbone », et dont l'usage sera interdit en 2030. Nous avons engagé depuis 2019 un programme de remplacement de ces installations frigorifiques, ce qui permet également de disposer de matériels plus performants : suivant les sites, les gains varient de 20% à 50 % de la consommation électrique.

Toitures blanches:

Cette solution technique est composée d'une résine thermo-réflective qui réfléchit jusqu'à 90% du rayonnement solaire. Elle réduit la température dans les combles de l'entrepôt et permet un meilleur rendement des installations techniques implantées en toiture (condenseurs, groupes de climatisation). Elle augmente également la durée de vie du revêtement d'étanchéité de la toiture qui subit moins les effets de dilatation-rétractation. Les gains en consommation énergétique sont estimés à 10 à 15 % de la consommation des équipements installés en toiture. Des tests sont réalisés sur l'année 2023.

Eclairage naturel et LEDs:

Tous nos derniers entrepôts Episaveurs sont réalisés avec 10% d'éclairage naturel positionné dans les allées.

Nous déployons les éclairages LED dans le cadre des projets neufs mais aussi dans le cadre d'opérations de relamping :

- Consommation réduite de 70% à 90 % par rapport à un éclairage classique
- Dégagement de chaleur réduit dans les zones réfrigérées
- Durée de vie supérieure.

Gestion technique des bâtiments (GTB) :

La mise en place d'un système d'automatisation et de contrôle des services comme l'éclairage, la ventilation et le chauffage, appelé « GTB », permet de réduire les consommations. Nous menons un appel d'offres pour déployer ce système sur 2023-2024. La GTB permet le suivi des données, la régulation et la détection des dérives des équipements techniques en optimisant leur fonctionnement par rapport aux conditions extérieures et aux besoins opérationnels. L'économie générée est estimée entre 5% et 10% de la consommation d'un entrepôt réfrigéré.

Gestion et optimisation des déplacements professionnels

Sensibilisation interne au respect de l'environnement

Nous sensibilisons nos équipes aux Bonnes Pratiques Environnementales. Dès leur intégration, les collaborateurs reçoivent un livret d'accueil mentionnant les bonnes pratiques à adopter pour économiser l'énergie, limiter et trier ses déchets, économiser les matières premières et avoir de « bons réflexes environnementaux ». Les Responsables Qualité Sécurité Environnement (QSE) en région s'assurent du respect de ces bonnes pratiques.

Pour les équipes de chauffeurs et commerciaux, une attention particulière est portée à l'éco-conduite, qui est un enjeu important en lien avec notre volonté de réduire les rejets gazeux. Nous les sensibilisons également à d'autres aspects environnementaux. Grâce à nos animateurs internes, nous déployons les ateliers « Fresque du Climat » et « Inventons nos Vies Bas Carbone ». Plus de 500 collaborateurs y ont participé depuis 2022, fin 2023 ce sera le cas de plus du double. Des plans d'actions de décarbonation de nos activités très concrets se mettent en place à la suite. Nous travaillons sur des ateliers de sensibilisation sur l'enjeu climatique à destination de l'ensemble de nos collaborateurs.

Nos principes d'action Groupe, historiques et véritable socle des valeurs du Groupe Pomona, vont être enrichis de la prise en compte de l'enjeu climatique.

Optimisation du fret matières premières / produits finis

Réduction de la consommation énergétique et optimisation des transports - en amont et aval

Afin de réduire ses émissions de CO2 liées aux transports, le Groupe Pomona met en œuvre des solutions pour optimiser ses tournées de livraisons et ainsi réduire les kilomètres parcourus par ses camions.

En amont, nous organisons et massifions nos approvisionnements et les transports amont y afférant, jusqu'à nos entrepôts régionaux afin de réduire notre consommation énergétique. Cette démarche implique de charger des camions complets regroupant des produits provenant de plusieurs fournisseurs issus d'un même bassin.

Nous référençons nos transporteurs amont d'après un cahier des charges contenant des critères responsables (portant notamment sur l'environnement et les matériels) et leur faisons signer une charte développement durable. Nous collectons auprès d'eux les déclarations annuelles des coûts environnementaux en équivalent CO2 pour le transport des produits de nos fournisseurs jusqu'à nos entrepôts. Sur l'exercice 2021-2022, l'impact moyen calculé sur la base de 770 000 tonnes de produits acheminés en départ dans nos sites en France est de 60 grammes de CO2 par kilogramme transporté.

Enfin, lorsque cela est possible, nous acheminons les produits sur nos sites en recourant au transport ferroviaire.

En aval, le Groupe Pomona a défini un plan d'actions pour réduire la consommation de carburants de ses véhicules :

- 1) Renouvellement des camions par des véhicules moins polluants
- cf. fiche VI-2-c Normes et Innovations Technologiques des véhicules
- 2) Formations des chauffeurs-livreurs à l'éco-conduite
- cf. fiche VI-2-f Normes et Innovations Technologiques des véhicules
- 3) Optimisation des tournées de livraisons et du remplissage de nos camions :
- · Nous optimisons nos tournées de livraison sur le plan écologique, économique, et en termes de qualité de service en choisissant le matériel le mieux adapté pour livrer nos produits à la bonne température et à la bonne fréquence en bi-température.
- · Les plans de transport sont adaptés régulièrement pour répondre aux impératifs opérationnels (jour férié, restriction de circulation... etc.).
- · Les chauffeurs disposent de PDA pour les accompagner dans leurs tournées quotidiennes (Sens de livraison, GPS, protocole de sécurité).
- · Nos équipes transport optimisent quotidiennement les tournées via notre outil HUB One pour réduire les kilomètres parcourus par notre flotte et assurer le bon remplissage de nos camions.
- · Nous équipons progressivement notre flotte de véhicules de système de télématique embarquée pour vérifier la bonne application des plans de tournées et obtenir des relevés de consommation précis des véhicules.
- · L'optimisation de nos tournées de distribution passe également par un choix de camions adaptés à notre activité. Nous optimisons le remplissage de nos camions en regroupant au maximum nos livraisons dans les plus grands véhicules possibles.

Le CO² émis par tonne transportée est plus faible avec des poids lourds qu'avec de multiples camionnettes.

Nos entrepôts frigorifiques sont équipés de prise de biberonnage pour alimenter les groupes frigorifiques des camions à quai, ce qui permet de réduire la consommation de carburant et les émissions de CO2.

Par ailleurs, nous suivons nos consommations de carburant et réalisons la maintenance de notre parc via notre partenaire Petit Forestier. Depuis Décembre 2022, nous sommes signataires de la Charte Objectif CO2 : cela nous engage à réduire, sur 3 ans, les émissions de CO2 liées aux consommations de carburant de de notre flotte de livraison.

Au niveau national, nous suivons un indicateur : le gCO2/kg livré. Cet indicateur prend en compte la consommation de carburant, bien sûr, mais également le kilométrage des tournées et les kilos livrés afin de pouvoir mieux comparer les performances, d'année en année ou entre succursales. Il permet également de délivrer à nos clients l'empreinte carbone de nos livraisons chez eux.

Bonnes pratiques des affaires / responsabilités des fournisseurs

Politique de respect des fournisseurs

Exigences en matière de sécurité alimentaire vis-à-vis de nos fournisseurs

Nous avons mis en place une procédure Groupe décrivant notre démarche de sélection et de suivi des fournisseurs en matière de sécurité sanitaire des aliments.

L'ensemble de nos fournisseurs est référencé par notre Direction Qualité et Responsabilité Sociétale de l'Entreprise ou le service Qualité Régional et répond à une « Charte d'engagement qualité et RSE ».

Nous avons également mené une étude de hiérarchisation des risques microbiologiques et chimiques qui a permis de définir les conditions de référencement des nouveaux fournisseurs. Cela nous a permis de déterminer quatre familles de produit :

- · Les produits à hauts risques sanitaires « Flux O risque sanitaire »: pouvant présenter un très grand risque sanitaire et qui nécessitent une procédure spécifique de référencement.
- · Les produits à hauts risques fraudes « Flux O risque fraude »: pouvant présenter un très grand risque de fraudes et qui nécessitent un plan de contrôles spécifique.
- · Les produits à risques (Flux 1) : pouvant présenter un risque sanitaire ou médiatique important.
- · Les produits à risques restreints (Flux 2) : n'appartenant pas à la liste des produits à risque.

Selon le risque produit, les fournisseurs sont soumis à un questionnaire ou à un audit.

En parallèle, nous réalisons chaque année un plan de contrôle produits sur des critères microbiologiques, physicochimiques et phytosanitaires, afin de nous assurer de la conformité des produits livrés. Cela représente plus de 3500 analyses (hors période COVID) réalisées chaque année.

Enfin, nous évaluons chaque année la performance de nos fournisseurs sur des critères de service mais également des critères sanitaires afin de toujours maîtriser notre processus d'approvisionnement. Cette évaluation définit la nature du suivi du fournisseur pour l'année suivante. Si l'évaluation est conforme, nous n'avons pas d'actions spécifiques à mener, si ce n'est un maintien des contrôles. En revanche, si l'évaluation n'est pas conforme, nous mettons en place des actions correctives.

Vérification de la bonne application des 10 principes du Global Compact

Politique alimentation responsable

Dans le cadre de sa politique RSE, le Groupe Pomona s'engage à développer et promouvoir l'accès à une alimentation meilleure et responsable.

De par sa situation dans la chaîne de valeur alimentaire, sa présence sur tous les territoires, il peut accompagner les acteurs du secteur alimentaire vers des choix de produits plus responsables, sûrs, et au juste prix.

Ainsi, les consommateurs peuvent se nourrir en toute confiance avec des produits bons, sains et en accord avec leurs propres convictions, dans tous leurs moments de vie.

Le Groupe Pomona s'est donc donné pour ambition de :

- · préserver la santé des consommateurs
- · améliorer les pratiques culturales et d'élevage
- · défendre les valeurs sociétales de ses achats
- · maîtriser la conformité règlementaire et la sécurité sanitaire des aliments

Intérêts des clients et consommateurs

Politique qualité / écoute clients

Suivi des réclamations clients

Nos équipes qualité en région et notre direction qualité au siège gèrent les réclamations de nos clients et apportent des réponses à chacune d'entre elles.

Ces réclamations sont enregistrées et nous permettent de produire des indicateurs sur la qualité des produits et des services. Ces indicateurs sont analysés et nous amènent à entreprendre des actions correctives avec nos fournisseurs en cas d'évaluation non satisfaisante.

L'ensemble de ce dispositif est audité chaque année en interne et à l'occasion des audits externes de certification.

Sécurité, santé des clients et consommateurs

Sécurité sanitaire des aliments / HACCP - ISO 22 000

La maîtrise de l'hygiène et de la sécurité sanitaire des aliments est au cœur de nos préoccupations.

Plan de maîtrise sanitaire Groupe Pomona

En tant qu'intervenant dans la chaîne alimentaire, nous avons développé une démarche de sécurité sanitaire des aliments dans l'ensemble de nos réseaux, basée sur l'HACCP et élaborée dans l'objectif de garantir la maîtrise de notre supply chain depuis la prise en charge des produits par nos équipes jusqu'à la livraison chez nos clients. Nos équipes Qualité tiennent à jour sur chaque site un Plan de Maîtrise Sanitaire qui est contrôlé et dont les performances sont évaluées chaque année.

Les dangers que nous prenons en compte dans notre étude HACCP sont :

- · Les dangers microbiologiques par filière alimentaire et définis par la réglementation (règlement CE 2073/2005)
- · Les dangers physiques (corps étrangers, salissures)
- · Les dangers chimiques (produits lessiviels, gaz...)
- · Le danger allergène (risques de contaminations croisées)

À chaque étape, depuis la prise en charge du produit jusqu'à la livraison, chaque danger est pris en compte pour déterminer sa possibilité d'apparition et les mesures à mettre en œuvre pour maîtriser le risque.

Conformément à la réglementation « Paquet Hygiène » et au référentiel ISO 22000, deux niveaux de contrôles de notre HACCP ont été instaurés au sein du Groupe Pomona.

ler niveau : PRP = Programme Pré-Requis

Il s'agit des conditions et activités de bases nécessaires pour maintenir tout au long de la chaîne alimentaire un environnement hygiénique, approprié à la production, à la manutention et à la mise à disposition de produits sûrs pour la consommation humaine (ex : Bonnes Pratiques d'Hygiène, Bonnes Pratiques de Traçabilité, etc.)

Les pré-requis ont été établis en tenant compte :

- · des exigences légales et réglementaires (« Paquet Hygiène »),
- · des principes et codes de bonnes pratiques de la Commission du Codex Alimentarius
- · de la Norme ISO 22000
- · des référentiels PAS220 et Synergie PRP 22000:2009
- · de la norme expérimentale XP ISO/TS 22002-1 V01-030-1 (juin2010)
- · du Guide des Bonnes Pratiques Hygiéniques « Distribution des Produits Surgelés >

Un tableau de synthèse liste l'ensemble des dangers dont la maîtrise relève de bonnes pratiques (pré-requis), les modalités de vérification (comment, à quelle fréquence et le responsable), les enregistrements associés et les actions correctives en cas de dérive. 2ème niveau : PRPo = Programme Pré-Requis Opérationnel II s'agit de points identifiés par l'analyse des dangers comme essentiels pour maîtriser la probabilité d'introduction ou prolifération de dangers dans le produit. Un PRPo nécessite une surveillance rigoureuse car en cas de perte de maîtrise, le produit est considéré comme potentiellement dangereux.

Nos PRPo sont la température (pour les produits à température dirigée) et la DLC.

A cela s'ajoute, pour le réseau TerreAzur, l'histamine dans le thon et E.Coli (STEC) pour les graines germées ; gérés par la sélection de nos fournisseurs et la mise en place d'une liste positive de fournisseurs autorisés à nous approvisionner.

Les PRPos Température et DLC sont déclinés tout au long de notre processus et contrôlés à toutes ces étapes.

Un tableau de surveillance des PRPos établit pour chaque danger :

- · La mesure de maîtrise
- · L'étape concernée
- · La valeur cible et le seuil limite
- · Les modalités de surveillance (qui contrôle, comment et quand) et les enregistrements associés
- · Les modalités de correction et d'actions correctives (qui décide, nature de la correction, les actions)
- · Les indicateurs de suivi

Comme dans toute démarche de management de la qualité et de la sécurité alimentaire, des indicateurs de suivi des PRP et PRPo sont mis en place et animés mensuellement.

A tout moment, tout produit identifié comme non conforme en préparation, en chargement ou en livraison peut être bloqué informatiquement et/ou physiquement selon le cas.

Enfin, des actions de formations de l'ensemble du personnel sont mise en place dès l'intégration du nouveau collaborateur : elles portent sur le rôle des salariés dans la sécurité des aliments, le respect des bonnes pratiques d'hygiène, de sécurité et de tri des déchets.

Notre système de management de la sécurité sanitaire des aliments prend en compte les dangers externes (liés à nos approvisionnements et en lien avec la sélection de nos fournisseurs) et les dangers internes (à maîtriser tout au long de nos processus).

Développement local et intérêt général

Achats locaux en Bretagne

Notre partenariat « Produit en Bretagne » :

Depuis 2013, PassionFroid Ouest est membre de l'association « Produit en Bretagne », qui tend à promouvoir le développement territorial durable au service de l'emploi. Ainsi, nous renforçons encore notre démarche d'achats de proximité et notre enracinement au cœur de notre territoire.

Produit en Bretagne c'est :

- · Un projet : le développement territorial durable au service de l'emploi
- · Un métier : la promotion du savoir-faire breton
- · Des valeurs : solidarité, audace, ouverture, respect, convivialité
- · lère marque régionale collective en France, créée en 1993
- · 360 entreprises de tous les métiers : agro-alimentaire, distribution, culture, art de vivre, équipement industriel, services etc.

Notre engagement auprès de Breizh Alim

Nous nous sommes engagés dans le projet Breizh Alim, Projet Alimentaire Territorial régional, adapté au profil de la région Bretagne dans laquelle 90% des agriculteurs vendent leur production dans le circuit agroalimentaire. Ce projet, piloté par le conseil régional de Bretagne, l'Etat et la chambre d'agriculture de Bretagne vise à rapprocher les agriculteurs, transformateurs, distributeurs et consommateurs des produits alimentaires Bretons.

L'un des points clé de cette démarche de valorisation de l'ensemble de la filière alimentaire bretonne est notamment un prix équitable garanti aux producteurs, grâce à une politique d'achat économiquement responsable en faveur d'un achat public durable.

Engagement sociétal et en faveur de l'intérêt général

Devoir de vigilance (Achats responsables)

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-4 du Code de Commerce, dans le cadre de notre devoir de vigilance, nous avons défini un plan de vigilance du Groupe Pomona, basé sur l'identification des risques, la prévention des atteintes graves envers les droits humains, les libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes, l'environnement, la sécurité des aliments. Le plan décrit les mesures de vigilance permettant d'identifier ces risques et de prévenir les atteintes graves résultant des activités du Groupe Pomona et de celles des sous-traitants ou fournisseurs avec lesquels est entretenue une relation commerciale établie. Ce plan de vigilance a été élaboré en utilisant le référentiel ISO 26000 pour la cartographie des risques et la procédure d'évaluation des risques.

Ainsi, la Direction Qualité & RSE a créé un pôle RSE intégrant notamment les Achats Responsables et regroupe dans son pôle « Amont Filière » une équipe de 9 Ingénieurs Qualité Filières qui travaillent avec les équipes achats et référencement des réseaux afin de mettre en place et suivre les mesures de prévention et d'atténuation de ces risques.

Les mesures de prévention reposent sur :

- · L'intégration des exigences liées à ces enjeux dans les cahiers des charges, chartes ou contrats.
- · L'évaluation des critères dans les questionnaires et documents d'audits pour les référencements et le suivi des fournisseurs Chaque année nous rendons compte des mesures de prévention mises en place et de leur efficacité.

Pour le point santé et sécurité des personnes et notamment des consommateurs, une cartographie selon la nature des produits et leurs conditions de mise en œuvre est déployée dans le cadre des démarches Qualité et Sécurité des Aliments du Groupe. Les fournisseurs font par ailleurs l'objet d'une évaluation préalable au référencement, puis d'évaluations et de surveillances périodiques. Le dispositif repose, conformément aux procédures qualité du Groupe Pomona, sur les garanties apportées par le fournisseur dans le cadre de ses certifications, des visites réalisées en production, des questionnaires d'évaluation et des audits réalisés par les Ingénieurs Qualité.

Pour renforcer la démarche, dans le cadre des achats responsables, le Groupe Pomona, accompagné par l'AFNOR (Association Française de Normalisation), a mis au point un outil de cotation des risques fournisseurs au regard du devoir de vigilance et au regard de spécificités de l'agro-alimentaire. Cet outil, finalisé en 2020, nous permet d'évaluer par enjeu le niveau de risque associé à nos filières d'achats, par famille de produits, par pays, puis par fournisseur.

Les enjeux répertoriés et évalués sont les suivants :

/ relatifs au devoir de vigilance strict : environnement, santé et sécurité au travail, droits de l'homme et conditions sociales, sécurité sanitaire des aliments

/ complémentaires : contexte et environnement des affaires, loyauté des pratiques et éthique, food defense, fraude alimentaire, bien-être animal.

L'outil permet de délivrer un scoring par fournisseur. Nos équipes Achats et Qualité l'ont mis en œuvre prioritairement sur les 8 familles de produits alimentaires jugées a priori les plus à risque et sur nos filières à marques propres.

Savoir faire / Certifications

Education et formation sur le territoire

Implication de l'entreprise dans des actions citoyennes

Le Groupe Pomona est engagé auprès d'associations et d'actions solidaires ayant un impact positif sur la société. A travers différents partenariats, le Groupe Pomona maintient le tissu associatif national et local et encourage également ses salariés à s'impliquer à leur tour, en leur proposant du mécénat de compétences auprès des associations dont il est partenaire.

Ainsi, dans le cadre de sa politique en matière d'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap, le Groupe Pomona est partenaire national « entreprise engagée » de LADAPT, l'association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées depuis 2015. Nous animons un réseau de 46 référents handicap (dans chacune de nos directions régionales), afin de faire

vivre notre plan d'action sur le terrain, et ainsi de nouer des partenariats locaux avec des ESAT (Etablissements et Services d'Aide par le Travail).

Également engagé pour la lutte contre le gaspillage alimentaire, le Groupe Pomona a structuré sa démarche en matière de dons alimentaires en nouant depuis 2014 un partenariat avec la Fédération Française des Banques Alimentaires qui lutte contre la pauvreté et le gaspillage alimentaire. L'implantation des Banques Alimentaires sur tout le territoire national est très proche de celle du Groupe et permet de venir en aide à de nombreuses associations. Dans chaque région, un référent Banques Alimentaires est garant des dons et actions de mécénats (de compétences, technologique et de solidarité) initiés. Ainsi, de nombreuses actions sont déployées au sein des régions, telles que la participation à la Collecte Nationale des Banques Alimentaires.

Par ailleurs, le Groupe Pomona s'engage pour l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi depuis 2017, dans le cadre d'une convention de partenariat avec l'Association Nationale La Table de Cana, réseau de 9 entreprises d'insertion professionnelle, ayant une activité économique de traiteur. Le partenariat porte non seulement sur un soutien financier mais aussi sur un soutien à l'emploi et un mécénat de compétences.

En 2019, le Groupe Pomona s'est engagé auprès de l'association Viens voir mon Taf qui a pour objectif de mettre en contact des jeunes collégiens issus de Réseau d'Éducation Prioritaire avec des grands groupes pouvant leur donner l'opportunité de réaliser un stage sans avoir le carnet d'adresses nécessaire.

Enfin, cette même année, le Groupe Pomona a rejoint le premier réseau national d'entreprises engagées pour l'égalité des chances en s'engageant auprès de l'association Nos Quartiers ont des Talents. Cette association accompagne les jeunes diplômés issus de quartiers prioritaires ou de milieux sociaux modestes vers l'emploi et l'alternance.

Emploi local

Le Groupe Pomona emploie plus de 11 000 collaborateurs dans toute la France. Près de 80% des effectifs du Groupe Pomona exercent leur activité en région au sein de nos directions régionales, agences ou plateformes logistiques. Chacune des régions de nos réseaux TerreAzur, PassionFroid et EpiSaveurs dispose de services Achats, Commerce, Logistique, Qualité-Sécurité-Environnement pour assurer le meilleur service à nos clients. En support, les fonctions Ressources Humaines, Administratif et Financier sont également représentées. À ce titre, le Groupe Pomona est un acteur important en matière d'emploi local et de formation.

Grâce au travail de nos équipes en région, nous participons au développement des filières locales en privilégiant le choix de producteurs locaux ou régionaux.

Contribuer à l'activité économique et au développement local des territoires (Engagement 4 de la politique RSE)

Dans le cadre de sa politique RSE, le Groupe Pomona s'engage à contribuer à l'activité économique et au développement local des territoires, avec pour objectif de favoriser une économie locale dynamique, qui fasse rayonner les patrimoines, les cultures et les identités, à travers la création d'emploi et la valorisation de la production locale.

Il participe ainsi à l'épanouissement des filières locales et au dynamisme des métiers de bouche, à l'attractivité des territoires et à la vivacité du tissu social.

Savoir faire / innovation

Respect des droits des propriétés

réellement garantis comme tels.

Le Groupe Pomona n'étant pas un industriel, mais un grossiste alimentaire, son métier consiste à sélectionner les produits et à les commercialiser à ses clients.

Ainsi, le Groupe Pomona s'engage à respecter le processus de conception et innovation réalisé par ses partenaires producteurs et industriels et à respecter le savoir-faire traditionnel ainsi que les droits relatifs aux indications géographiques. Le Groupe Pomona veille également à tracer l'ensemble de ses produits labellisés et à ne vendre sous label que les produits

Développement de la technologie et accès aux technologies

En tant qu'intervenant majeur de son secteur et acteur des évolutions de son marché, le Groupe Pomona participe activement à différentes instances officielles ou interprofessions afin de nourrir les réflexions et d'être au cœur des évolutions réglementaires et technologiques impactant les territoires, le métier et les clients.

En veille permanente sur les dernières innovations technologiques des véhicules, le Groupe Pomona participe à des tests grandeurs nature proposé par les constructeurs, équipementiers ou loueurs.

Par ailleurs, le Groupe Pomona développe des outils technologiques à destination de ses équipes. À titre d'exemple, le Groupe Pomona a été parmi les distributeurs précurseurs dans la mise en place de préparation de commande vocale dans les entrepôts en 2009. En 2017, le Groupe a mis en place un outil de planification des tournées baptisé Otello. Ce logiciel, couplé à des systèmes de géolocalisation, permet de développer l'efficacité de nos tournées de livraisons et de s'adapter aux variations d'activité. Notre Groupe a rejoint en décembre 2019 le Club Démeter, aux côtés de grands acteurs de la logistique et de la distribution tels que La Poste, Carrefour, mais également de l'ADEME et du Ministère de la transition écologique et solidaire. En devenant membre de ce club, nous réaffirmons notre volonté de contribuer à la mise en œuvre de solutions logistiques plus respectueuses de l'environnement, en ce qui concerne notamment la logistique urbaine du dernier km et la transition énergétique des véhicules.

Nos équipes se mobilisent pour la mise en place d'une logistique urbaine durable en participant également, dans leurs régions respectives, au programme InTerLUD, soutenu par le Ministère de la Transition écologique.

Certifications qualité / environnementales

Pomona Passionfroid est certifié ISO 9001, ISO 22000. Adhésion à la Charte Objectif CO2 Certificats BIO, MSC, ASC

Position sur la norme ISO 14001

Certains sites de TerreAzur, PassionFroid et EpiSaveurs ont été certifiés ISO 14001 version 2004 de 2011 à septembre 2018. La démarche de certification a permis de démontrer l'engagement de l'ensemble des réseaux vis-à-vis du respect de l'environnement. Cet engagement s'est traduit par la mise en place de nombreuses bonnes pratiques, relatives au suivi de la consommation de

carburant, d'électricité et la gestion des déchets.

Cependant, le Groupe Pomona a décidé de ne pas reconduire la certification environnementale selon la norme ISO 14001. En effet, la nouvelle version de la norme est devenue moins adaptée à notre métier et à nos ambitions environnementales et sociétales. C'est pourquoi nous avons élargi notre démarche environnementale en structurant notre démarche RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise) autour du référentiel ISO 26000.

Ainsi, chaque année le Groupe Pomona rend compte de son engagement à travers la Déclaration de Performance Extra-Financière, contrôlée par le cabinet Deloitte.

Certifications RSE / Bretagne 26000

Disponible sur Site internet groupe pomona https://www.groupe-pomona.fr/nos-engagements-rse

Le Groupe Pomona labellisé « Engagé RSE » : Un label basé sur la norme ISO 26000 / Une évaluation approfondie par l'AFNOR - Niveau CONFIRME